



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 10ème législature

### Protection des consommateurs

Question écrite n° 49922

#### Texte de la question

M. Jean-Michel Boucheron attire l'attention de M. le ministre de l'économie et des finances sur le projet du Gouvernement visant à transmettre le contrôle de la qualité des produits alimentaires aux services du ministère de l'agriculture. Il lui paraît dangereux de rassembler sous un ministère de tutelle les fonctions de conseil et les fonctions de contrôle. On ne peut être à la fois juge et partie. Il lui demande quels seront, en cas de crise, les intérêts dominants : la santé du consommateur ou la protection économique du secteur en cause. L'intérêt général commande de dissocier radicalement le contrôle alimentaire et la tutelle du secteur agroalimentaire.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Boucheron Jean-Michel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 49922

**Rubrique :** Consommation

**Ministère interrogé :** économie et finances

**Ministère attributaire :** économie et finances

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 24 mars 1997, page 1474